

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 09 septembre 2013**

**Objet : Décision modificative N°2**

L'an deux mille treize, le neuf septembre à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente août, se réunit en session ordinaire, salle du Lac de Causse, au Conseil Régional à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 08*

*Votants : 08*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot-Pagès)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté Agglomération Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE	Vice-Présidente de la Communauté Agglomération Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)	Vice-Président Communauté Agglomération Gd Guéret
Mr Bernard JAUVION (et son suppléant)	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Cette deuxième décision modificative prend en compte les délibérations relatives à la révision du plan de financement de l'opération MGEN (en section d'investissement) et au plan de financement de la tranche 1 du deuxième marché subséquent (en section de fonctionnement).

En complément, en section d'investissement, il convient d'inscrire la subvention que versera la Région Limousin dans le cadre de la mise en œuvre du SDAN Pilote.

Une subvention totale de 3 millions d'euros a été votée par le Conseil Régional pour l'année 2013 dont 350 000 € fléchés sur l'AMO SDAN pilote déjà inscrits lors du vote de la décision modificative n°1.

Cette nouvelle décision modificative prévoit également l'inscription budgétaire de deux nouveaux articles pour les besoins du syndicat 60631, pour l'achat de produits d'entretien, et 651, pour la nouvelle déclaration de marque et de logo déposée auprès de l'INPI.



Le détail des écritures comptables est repris dans le tableau récapitulatif ci-après :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
<b>11</b> (charges à caractères général)	<b>124 757,00 €</b>	<b>74</b> (Dotations, subventions et participations)	<b>124 982,00 €</b>
60631 (Fournitures d'entretien)	100,00 €	7488 (Autres participations)	102 483,80 €
6132 (Location immobilière)	-325,00 €	7477 (Fonds européens)	12 498,20 €
6226 (Honoraires)	124 982,00 €	7478 (Autres organismes)	10 000,00 €
<b>65</b> (autres charges de gestion courante)	<b>225,00 €</b>		
651 (Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés ....)	225,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>124 982,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124 982,00 €</b>

INVESTISSEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
<b>23</b> (Immobilisations en cours)	<b>2 653 000,00 €</b>	<b>13</b> (Subventions d'investissement)	<b>2 653 000,00 €</b>
2315 (immobilisations en cours)	2 653 000,00 €	1312 (Subventions d'investissement-Région)	2 650 000,00 €
		1313 (Subventions d'investissement Départements)	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 653 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 653 000,00 €</b>

*Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL votent, à l'unanimité, la décision modificative N°2 dans sa totalité et par chapitre telle que détaillée en annexe.*

Fait à Limoges, le 09 septembre 2013

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

